

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

Séance ordinaire du 2 août 2021

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue au Centre municipal, 510, 9^e Rang, le lundi 2 août 2021 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

2021-08-743

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait du point 13 Rivière Est : prolongement des réseaux
aqueduc et égout : services professionnels

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-744

Procès-verbal de juillet 2021

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juillet 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-745

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 2 août 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 68 744,13 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 2 août 2021.

2021-08-746

Cercle de Fermières : installation d'une vitrine

Considérant la demande d'autorisation reçue le 20 juillet 2021 de Madame Ginette Laroche, Présidente du Cercle de Fermières de Ste-Brigide-d'Iberville, pour l'installation d'une vitrine sur une des propriétés de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'installation d'une vitrine sur le terrain de la Municipalité situé à l'intersection du 9^e Rang et de la rue de la Forge.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

MMQ : ristourne

Les membres du Conseil sont informés qu'une ristourne de 1 773 \$ a été versée par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour l'année 2020.

2021-08-747

Georges Lareau & Fils inc. - demande introductive d'instance : mandat

Considérant la demande introductive d'instance reçue le 27 juillet 2021 de Georges Lareau & Fils inc. dans le dossier du contrat pour l'entretien d'hiver des chemins et rues pour les saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de mandater la firme Vox avocat(e)s inc. pour agir dans ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-748

Défibrillateur : remplacement

Considérant que le défibrillateur installé au Chalet de la Municipalité doit être remplacé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'achat d'un défibrillateur et de pièces à Cardio Choc, selon les termes de la soumission datée du 8 juillet 2021, pour un montant de 1 460 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-749

Régie intermunicipale d'incendie : loyer 2022

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville loue un espace dans le bâtiment municipal situé au 720-722, rue Principale à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

Considérant que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la province de Québec du mois de mai 2021 est de 4,1 %;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de fixer le tarif de location pour l'année 2022 à 34,48 \$ le mètre carré.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-750

9^e Rang – trottoir : demande de soumissions

Considérant que les membres du Conseil désirent obtenir des soumissions pour les travaux de mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9^e Rang, entre la rue Principale et la rue de la Forge;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'entériner la demande de soumissions conformément aux dispositions du Règlement 2019-449 sur la gestion contractuelle de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-751

Rang de la rivière Ouest et 8^e Rang : recommandation de paiement no 2

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour les travaux de voirie et de réhabilitation de ponceaux dans le rang de la Rivière Ouest et le 8^e Rang à Les Entreprises Denexco inc. (réf. résolution 2021-03-570);

Considérant la recommandation de paiement no 2 préparée par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 476 206,05 \$ à Les Entreprises Denexco inc.;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le certificat de paiement, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-752

Club Riverain VTT : renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2021/2022

Considérant la lettre datée du 17 juillet 2021 de Monsieur Robin Bouchard, Président du Club Riverain VTT, demandant le renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2021/2022, lesquelles seront situées aux mêmes endroits que l'année dernière sur le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que le Club demande une attestation de la conformité de ces traverses de routes;

Considérant que la conformité a été vérifiée par l'inspecteur municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec le Club Riverain VTT;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

- de confirmer la conformité des traverses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-753 **Soudeuse, génératrice et accessoires : achat**

Considérant que certains travaux nécessitent l'utilisation d'une soudeuse;

Considérant la soumission reçue pour la fourniture d'une soudeuse, d'une génératrice et d'accessoires;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'achat d'une soudeuse, d'une génératrice et d'accessoires de Oxymax, selon les termes de la soumission datée du 21 juillet 2021, pour un montant maximal de 5 798,72 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-754 **Laveuse à pression : achat**

Considérant que certains travaux nécessitent l'utilisation d'une laveuse à pression;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat d'une laveuse à pression de Dupuis MR inc., selon les termes de la soumission datée du 29 juillet 2021, pour un montant maximal de 1 395 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-755 **TECQ 2019-2023 : programmation partielle**

8^e Rang, rang des Écossais, montée de Versailles : TECQ

Considérant que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'engager la Municipalité à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- d'engager la Municipalité à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°04 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- d'engager la Municipalité à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- d'engager la Municipalité à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-756 Parafoudre : achat

Considérant qu'il est opportun d'installer un parafoudre au poste de pompage des eaux usées;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation d'un parafoudre de Ghislain Côté inc., selon les termes de la soumission datée du 6 juillet 2021, pour un montant maximal de 659,10 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-757 Filtre Mangazur : inspection

Considérant le courriel daté du 3 juin 2021 de Cycleau Environnement recommandant, entre autres, l'inspection du filtre Mangazur situé au réservoir d'eau potable;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'inspection du filtre Mangazur par Suez Environnement, selon les termes de la soumission datée du 8 avril 2021, pour un montant maximal de 1 612 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-758 Sonde d'oxygène dissous : remplacement

Considérant le courriel daté du 3 juin 2021 de Cycleau Environnement concernant, entre autres, le bris de la sonde d'oxygène dissous située au réservoir d'eau potable;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat d'une sonde d'oxygène dissous de Endress + Hauser, selon les termes de la soumission datée du 2 avril 2021, pour un montant maximal de 1 506,64 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-759

Pompe : achat

Considérant que les membres du Conseil désirent acheter une nouvelle pompe pour le poste de pompage du réseau d'égout;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser l'achat d'une pompe de Pompex, selon les termes de la soumission datée du 29 juin 2021, pour un montant maximal de 13 817 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-760

Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budgets 2021 révisés

Considérant les budgets révisés 2021 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi (3 juin 2021 et 5 juillet 2021);

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les budgets 2021 révisés de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi montrant une quote-part totale de 12 504 \$ pour la Municipalité et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-761

GESTIM : nomination

Considérant que la Municipalité a retenu les services de la firme Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. (GESTIM) pour pourvoir au poste d'inspecteur municipal et en bâtiment;

Considérant qu'un remplacement de la personne désignée est nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'ajouter Madame Mélissa Proulx, de la firme GESTIM, à la liste des fonctionnaires désignés pour :
 - l'émission des permis et certificats;
 - l'application des règlements d'urbanisme;
 - la gestion des cours d'eau;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

- l'application de la section IV de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts;

en remplacement de Monsieur Noé Bünzli, et ce, effectif à compter du 16 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-762 Zone Mic-3 : mandat

Considérant que les membres du Conseil désirent que la grille des usages, des normes et des dimensions de terrain de la zone Mic-3 soit modifiée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le mandat à la firme Gestim.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-763 Comité consultatif d'urbanisme : mandat

Considérant que le mandat de Monsieur Rudolph Bernhard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme vient à échéance le 5 août 2021;

Considérant que Monsieur Bernhard a signifié son intérêt pour renouveler son mandat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de nommer Monsieur Rudolph Bernhard à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une durée de 24 mois à compter du 5 août 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de juillet 2021 est déposé au Conseil.

2021-08-764 Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. (FCWSB) : peinture

Considérant que Monsieur Jean Giguère, président du FCWSB, a demandé un don de la part de la Municipalité pour l'achat de peinture pour les gradins appartenant au Festival;

Considérant que le Festival bénéficie de main-d'œuvre gratuite pour la réalisation des travaux de peinture;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande et demandent que ce don constitue une commandite de la part de la Municipalité pour le maintien de l'affiche publicitaire de la Municipalité sur le site du Festival;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
2 août 2021**

- d'autoriser l'achat de peinture pour les gradins du Festival pour un montant maximal de 5 000 \$ plus taxes. L'achat sera effectué par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Loisirs : dissolution

L'Acte de dissolution concernant Les Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. est déposé. La dissolution a pris effet à compter du 17 mai 2021.

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2021-08-765

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Gaétan Coutu, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Gaétan Coutu, maire suppléant

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
9 août 2021**

Séance extraordinaire du 9 août 2021

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 9 août 2021 à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

2021-08-766

9^e Rang - Trottoir : contrat

Considérant la demande de soumission pour les travaux de mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9^e Rang, entre la rue Principale et la rue de la Forge;

Considérant qu'une seule entreprise a répondu à la demande;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

Considérant qu'une aide financière de 44 576 \$ est accordée à la Municipalité dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour la réalisation du projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9^e Rang, entre la rue Principale et la rue de la Forge, à Construction Techroc Inc., le tout pour un montant de 66 985,63 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, le devis, l'addenda no 1 ainsi que la soumission de la firme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-767

9^e Rang - Traverse : équipement

Considérant qu'un contrat a été octroyé pour la mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9^e Rang, entre la rue Principale et la rue de la Forge (réf. résolution 2021-08-766);

Considérant que le projet prévoit l'aménagement d'une traverse vis-à-vis l'école et la relocalisation de la traverse existante sur la rue Principale;

Considérant la soumission reçue;

Considérant qu'une aide financière de 44 576 \$ est accordée à la Municipalité dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour la réalisation du projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
9 août 2021**

- d'autoriser l'achat de deux unités Kali-Flash incluant l'installation et la relocalisation des unités sur la rue Principale à Signalisation Kalitec inc., selon les termes de la soumission datée du 16 février 2021, pour un montant de 9 655 \$ plus taxes;
- d'informer Signalisation Kalitec inc. que la livraison, l'installation et le déplacement des unités devront être effectués sur demande de la Municipalité après la réalisation des travaux de mise en place d'un nouveau trottoir sur le 9^e Rang.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-768

Rang de la Rivière Est – prolongement des réseaux aqueduc et égout : services professionnels

Considérant le projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le rang de la Rivière Est;

Considérant les offres de services reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à Tetra Tech QI inc., selon les termes de l'offre de services datée du 19 juillet 2021, le tout pour un montant de 25 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-769

Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : activités 2021, modification

Considérant que le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. désire reporter au 10, 11 et 12 septembre l'activité prévue les 3, 4 et 5 septembre 2021;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver la demande, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-770

Terrain de balle : remplacement d'un filet

Considérant qu'une section de filet doit être remplacée au terrain de balle;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat d'un filet de balle, incluant le transport, de Filet Sport Gaspésien pour un montant de 823 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-771

Station de pompage : panier de dégrillage

Considérant que les membres du Conseil désirent qu'un panier de dégrillage soit installé à la station de pompage des eaux usées;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
9 août 2021**

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'achat d'un panier de dégrillage de Pompex, selon les termes de la soumission datée du 5 août 2021, le tout pour un montant de 1 350 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant qu'il n'y a plus de sujets, la séance extraordinaire est levée.

Gaétan Coutu, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Gaétan Coutu, maire suppléant